

LHLC PRESSE

S.A.R.L. au capital de 19.500 Euros
Siège social : 97 TER RUE CARNOT
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
R.C.S : SENS 503351561

Désignation d'un commissaire à la transformation

Les soussignés :

Monsieur Laurent DENIZE possédant 1 750 parts
Monsieur Hervé DENIZE possédant 100 parts
Monsieur Cédric MARTINEAUD possédant 100 parts

Seuls associés de la Société à Responsabilité Limitée LHLC PRESSE au capital de 19.500 Euros dont le siège social est situé 97 TER RUE CARNOT 89500 VILLENEUVE SUR YONNE immatriculée au RCS de SENS sous le n° 503351561

APRES AVOIR PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIIT :

Les soussignés envisagent de transformer la société LHLC PRESSE en Société par Actions Simplifiée.

Cette transformation ne pourra être décidée que sur présentation par un Commissaire à la Transformation, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, d'un rapport sur la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, ainsi que sur la situation de la Société, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du même code.

ONT PRIS LA DECISION SUIVANTE PORTANT SUR LA DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Décision unique

Les associés, décident de désigner NEXIA S&A société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes 31 rue Henri Rochefort 75017 PARIS représentée par Monsieur CAZEBONNE Laurent en qualité de Commissaire à la Transformation chargé d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, ainsi que sur la situation de la Société, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du même code.

Fait à VILLENEUVE SUR YONNE
Le 28 AOUT 2024

Le gérant
Mr Laurent DENIZE

